

Article 21 du Règlement

oublier que, ce matin-là, pour les Canadiens à qui l'histoire a réservé une place d'honneur, il n'y avait ni ouest, ni est, ni centre et ni périphérie, ils étaient tous Canadiens un point c'est tout, revêtus du même uniforme et unis dans un même but.

Prions pour que le Canada de demain puisse vivre dans un monde de paix et connaître la solidarité qui nous avait rapprochés ce matin-là.

* * *

L'AGRICULTURE

LA NÉCESSITÉ DE CONSERVER LES SOLS

M. Bill Gottselig (Moose Jaw): Monsieur le Président, toute mesure pour régler les problèmes de financement agricole doit tenir compte de la dégradation des sols car ces deux questions sont indissociables. Les bonnes terres arables ne représentent qu'environ 5 p. 100 de la superficie du Canada. La plus grande partie de ces terres sont déjà exploitées et différents facteurs dégradent la qualité des sols actuellement. Avec la disparition des sols arables, ce sont nos agriculteurs, nos emplois et notre nourriture qui disparaissent en même temps.

Pour reprendre les propos de l'association des municipalités rurales de la Saskatchewan et de bien d'autres intervenants, la conservation des sols est l'affaire de tous. Notre pays tout entier doit se faire un devoir de les protéger pour la génération actuelle et pour les générations futures. Cet engagement ne concerne donc pas uniquement les agriculteurs, mais aussi les consommateurs, les fabricants de produits chimiques et de machines agricoles et les gouvernements.

Je félicite le ministre de l'Agriculture et son ministère d'avoir lancé une vaste campagne nationale de sensibilisation à la conservation des sols. Je félicite aussi le gouvernement fédéral de son engagement sur ce chapitre, mais la Chambre doit lutter avec et non pas contre le gouvernement, dans ses efforts pour aider les agriculteurs à surmonter les problèmes concernant la restructuration de leurs immobilisations, le financement de leurs dettes, la faiblesse des cours agricoles et autres difficultés financières. Ce n'est pas une mince tâche, mais le gouvernement peut en venir à bout.

* * *

PETRO-CANADA

LA CAPACITÉ D'ASSURER UN MARCHÉ COMPÉTITIF

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, il faut à tout prix que le gouvernement conservateur comprenne qu'il est dans l'intérêt public du Canada, comme de tous les autres pays industrialisés, d'assurer un approvisionnement suffisant d'énergie à des prix raisonnables.

La Commission sur les pratiques restrictives du commerce concluait dans son rapport publié en mai 1986 au sujet de la concurrence dans l'industrie pétrolière que Petro-Canada devrait jouer un rôle de premier plan pour assurer un marché stable et compétitif. Le rapport disait ceci:

Le fait que (Petro-Canada) soit une société d'État... offre une possibilité exceptionnelle... d'utiliser son potentiel pour stimuler la concurrence dans une industrie où l'ampleur de la concentration attribuable à l'intégration verticale menace continuellement la vigueur des forces du marché... Petro-Canada donne au gouvernement la possibilité de réduire les entraves à la concurrence sur le marché et les coûts que cela représente pour le public, non seulement sans avoir à faire adopter des lois spéciales, mais par des moyens agissant un peu partout en permanence mieux que ne pourraient y réussir les lois.

Or le gouvernement prévoit se débarrasser de Petro-Canada. Le gouvernement conservateur n'est tout simplement et manifestement pas capable de défendre l'intérêt public du Canada quand il s'agit d'assurer un approvisionnement suffisant d'énergie à des prix raisonnables.

* * *

• (1415)

L'ÉCONOMIE

L'ALBERTA—LA FAÇON DONT LE GOUVERNEMENT TRAITE LES CITOYENS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, les temps ne sont guère réjouissants en Alberta. L'économie stagne, le nombre de chômeurs grossit et les banques alimentaires sont débordées. De Red Deer à Lethbridge, de Lac La Biche à Coutts, et de Three Hills à ma ville, Longview, les Albertains se demandent quels intérêts le gouvernement fédéral défend. Il semble que ce ne soit pas ceux des Albertains moyens.

Les Albertains moyens ont les mêmes aspirations que les Canadiens des autres régions. Ils veulent être traités et respectés comme des citoyens à part entière. Ils ne veulent pas que l'attention portée à leurs problèmes et à leurs épreuves vienne après coup. Tout compte fait, les difficultés qu'éprouve un sans-travail d'Edmonton sont les mêmes que celles d'un sans-travail de Montréal, de Chicoutimi ou de Windsor. Pourtant, les Albertains ont de plus en plus l'impression que leurs préoccupations, leurs problèmes et leurs aspirations retiennent moins l'attention du gouvernement que ceux des autres provinces. Ceux qui dénoncent cette situation sont menacés, muselés et réduits au silence. Les efforts qu'ils font pour exprimer les sentiments réels des Albertains moyens méritent plus de considération.

L'apport de l'Alberta au Canada peut être dynamique et vivifiant. Il est temps que le gouvernement cesse de penser que l'appui de l'Alberta et des Albertains lui est acquis. La prochaine fois, les Albertains moyens se demanderont peut-être qui les défend vraiment, eux et leurs familles.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ON NE LIVRE PAS LE COURRIER À UNE PETITE ENTREPRISE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, je tiens à lire à la Chambre une lettre que j'ai reçue: